

LE CANADA DOIT CESSER LE TRANSFERT D'ARMES VERS ISRAËL

En tant que signataire de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide des Nations unies, le Canada a l'obligation de prendre des mesures immédiates pour instaurer sans délai un embargo total sur la vente d'armes à Israël.

Bien que le Canada ait cessé de délivrer de nouvelles licences d'exportation pour les transferts de biens militaires, les transferts se poursuivent sur la base des permis existants et via les États-Unis. Ces licences ouvertes pourraient donner lieu à des exportations militaires d'une valeur de plus de 94 millions de dollars d'ici la fin de 2025. Nous appelons donc le gouvernement du Canada à suspendre immédiatement tous les transferts d'armes et de composants d'armes vers Israël.

Malgré son adhésion en 2019 au Traité sur le commerce des armes, le Canada persiste dans la fourniture d'armes à Israël, en dépit du fait qu'elles pourraient être utilisées pour commettre de violations des droits humains dans la bande de Gaza dans un contexte de génocide, occupation illégale, et apartheid. Des documents publiés par Affaires mondiales Canada révèlent que des fonctionnaires canadiens ont autorisé l'exportation de près de 30 millions de dollars de matériel militaire vers Israël entre le 7 octobre et le 6 décembre 2023, lors de l'offensive Israélien à Gaza. Ces autorisations d'exportation d'armes viennent s'ajouter à plus de 140 millions de dollars (en dollars canadiens constants) de biens militaires que le Canada a transférés à Israël au cours de la dernière décennie.

Amnistie Internationale a signalé le génocide mené par Israël à Gaza, entre autres violations des droits humains et du droit internationale humanitaire. Les États ont l'obligation internationale d'éviter de transférer des armes susceptibles d'être utilisées pour violer les conventions internationales. Conformément à ces obligations, les autorités canadiennes sont donc tenues de mettre un terme aux transferts d'armes et de refuser toute nouvelle autorisation d'exportation d'armes vers Israël.

Signez cette pétition afin d'exiger au gouvernement de Canada de mettre fin aux transferts d'armes vers Israël



En écrivant mon courriel, j'accepte qu'Amnistie internationale m'envoie des informations et des actions sur les droits humains. À tout moment, il est possible de retirer mon consentement. Les courriels et numéros de cellulaire ne seront pas envoyés au destinataire de la pétition.

Votre soutien est précieux pour faire entendre notre voix !

|    | Prénom, nom de famille<br>(lettres moulées)<br>(obligatoire) | Code postal<br>(obligatoire) | Signature<br>(obligatoire) | Année de naissance<br>(obligatoire) | Courriel* | Numéro de cellulaire* |
|----|--------------------------------------------------------------|------------------------------|----------------------------|-------------------------------------|-----------|-----------------------|
| 1  |                                                              |                              |                            |                                     |           |                       |
| 2  |                                                              |                              |                            |                                     |           |                       |
| 3  |                                                              |                              |                            |                                     |           |                       |
| 4  |                                                              |                              |                            |                                     |           |                       |
| 5  |                                                              |                              |                            |                                     |           |                       |
| 6  |                                                              |                              |                            |                                     |           |                       |
| 7  |                                                              |                              |                            |                                     |           |                       |
| 8  |                                                              |                              |                            |                                     |           |                       |
| 9  |                                                              |                              |                            |                                     |           |                       |
| 10 |                                                              |                              |                            |                                     |           |                       |
| 11 |                                                              |                              |                            |                                     |           |                       |
| 12 |                                                              |                              |                            |                                     |           |                       |
| 13 |                                                              |                              |                            |                                     |           |                       |
| 14 |                                                              |                              |                            |                                     |           |                       |
| 15 |                                                              |                              |                            |                                     |           |                       |

SIGNEZ EN TOUTE CONFIANCE :

Selon les règles sur la vie privée d’Amnistie internationale, vos noms, adresses et téléphones sont confidentiels et ne seront pas échangés ou vendus.

Merci d’imprimer cette pétition en 11x17 pouces (Tabloïd/Ledger )

Inviter les sympathisant.es à utiliser le QR Code en priorité.

Faire signer uniquement sur le recto pour des raisons logistiques.

RETOURNEZ LES PÉTITIONS AVANT LE 30 DÉCEMBRE

2025 À : Véronique Martineau, Amnistie

internationale Canada francophone, 50 rue Ste-

Catherine O, bureau 500, Montréal, H2X 3V4

Coordonnées de la personne envoyant la pétition:

Nom: \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

Nom et no groupe: \_\_\_\_\_